

D - 3

Témoign de la  
Défense :-

L'accusé, mat. D-472282, - Artilleur Honoré  
MONTPEIT, A.R.C., A.C., attaché au Dé-  
pôt Régional No. 5, A.C.,

étant dûment assermenté,

EST INTERROGÉ PAR L'OFFICIER DEFENSEUR :-

- Q. Soldat Montpetit, voulez-vous dire à la Cour vos raisons pour lesquelles vous vous êtes absenté et, si vous voulez bien, commencez par votre enrôlement pour en venir à date ?
- R. J'ai été enrôlé le 9 janvier, 1942, comme recrue. J'ai fait l'entraînement, "advanced et basic", puis j'ai été envoyé à Arvida comme corps de défense. Là, j'ai demandé un "reboard" mais il ne m'a jamais été accordé. J'ai demandé au Major Paquet et il ne m'a pas été accordé. J'ai passé un examen seulement en entrant dans l'armée.
- Q. Combien de temps avez-vous été dans l'Atlantic Command ?
- R. 2½ ans. J'ai 3 ans de service et je n'ai eu qu'un "furlough". C'est un moment de découragement qui m'a pris.
- Q. Quelle a été votre conduite durant ce temps de service, durant le temps que vous étiez à l'Atlantic Command ?
- R. Pas mal, monsieur.
- Q. De quoi souffrez-vous ?
- R. J'ai des crampes, j'ai mal aux jambes.
- Q. Pouvez-vous définir ce mal ?
- R. Si je reste cinq minutes debout, je suis obligé de me tenir sur une jambe.
- Q. Est-ce que ce serait dû à ce manque d'attention médical que vous vous seriez absenté ?
- R. Oui, monsieur. Quand j'ai parti d'ici, j'ai demandé pour passer un examen. J'ai été pas-